DOCUMENTS A FOURNIR

POUR OBTENIR

UNE PREMIERE LICENCE DE REMPLACEMENT

* Un questionnaire à remplir :

http://www.conseil-national.medecin.fr/node/1350

* 2 photos d’identité (format carte d’identité)
* Photocopie de la carte d’identité nationale
* Une attestation de la Faculté de Médecine indiquant la date d’entrée en 3ème cycle et le nombre de stage validés
* Le certificat de scolarité de l’année en cours
* Un état récapitulatif de vos stages (uniquement pour les spécialistes)
* Nous adresser dès que possible une attestation d’assurance responsabilité civile professionnelle pour l’année en cours, une attestation d’inscription à l’URSSAF (ou le document prouvant que vous avez bien fait les démarches d’inscription)
* Une enveloppe 21 X 29,7

Merci de retourner ces documents à l’adresse suivante :

Conseil de l’Ordre des Médecins du Maine et Loire

122 rue du Château d’Orgemont

49000Angers